

Comment devenir membre d'une comité de l'AIAC

ÉTAPE 1

Êtes-vous membre de l'AIAC ?

La participation à nos comités techniques est réservée aux membres et partenaires de l'AIAC. Tous les membres de l'AIAC sont encouragés à rejoindre nos comités.

ÉTAPE 2

Déterminer le(s) comité(s) à rejoindre

Chaque comité offre des opportunités uniques en fonction de vos intérêts et de votre expertise.

ÉTAPE 3

Contacter AIAC

Si vous ne savez pas quelle commission vous devriez rejoindre, ou si vous souhaitez en savoir plus sur la participation à nos commissions, l'équipe des services aux membres de l'AIAC se fera un plaisir de vous aider.

ÉTAPE 4

Commencer à participer

Une fois que votre participation à une ou plusieurs commissions de l'AIAC aura été approuvée, vous recevrez une copie du calendrier de la commission et pourrez commencer à participer aux réunions et à contribuer aux discussions et aux travaux de la commission.



Contactez-nous

Bill Yetman
byetman@aiac.ca

Visitez notre site web
www.aiac.ca

